



Luxembourg, le 4 avril 2019

**Circulaire n° 3689**

## **Circulaire**

aux administrations communales

### **Concerne : Déclaration d'arrivée de jeunes sous couvert d'un visa vacances-travail**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

A la demande de M. le Ministre des Affaires étrangères et européennes j'ai l'honneur de vous transmettre par la présente circulaire des instructions à suivre pour l'inscription au registre communal des personnes physiques de jeunes titulaires d'un visa vacances-travail.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding